



MATCH PLAY D'HIVER

Réservé exclusivement aux DAMES licenciées à BADEN et Membres de l'A.S

Du 01/10/18 Au 17/03/19

Le Match Play, forme de jeu originelle, est une formule d'affrontement direct. Nombreuses sont celles qui apprécient cette compétition qui permet de conserver la forme alors que les compétitions dominicales ont cessé. C'est aussi et surtout un excellent moyen pour rencontrer de nouvelles partenaires, car la formule mélange les niveaux d'index et permet de jouer plusieurs parties. Mélange de niveau mais une chance pour toutes car jusqu'aux huitième de finale le différentiel d'index est pris en compte à 75 % .

Exemple :

Joueuse 1 : Index de 30

Joueuse 2 : Index de 42

Différence entre les Index = 12. Les $\frac{3}{4}$ de 12 = 9 coups rendus sur les trous les plus difficiles du parcours.

À partir des 8ème de finale élimination directe et plus de coups rendus.

ORGANISATION

Inscrivez-vous sur ISP jusqu'au 23 septembre en précisant vos disponibilités, et N° de Téléphone permettant ainsi aux joueuses de se mettre d'accord.

La liste des joueuses avec N° de téléphone sera affichée sur le tableau prévu à cet effet dans le hall du club house.

Le championnat débutera dès le 01/10 /18 et se terminera sauf imprévus le 17/03/19.

Il faut pour cela accepter quelques règles avant de se lancer :

1/ En début de partie , vous pouvez décider de placer la balle sur le fairway et dans le rough , du moment où la règle est la même pour les 2 joueuses

2/ La règle de l'évidence pourra être appliquée l'hiver quand la balle plugge sur le fairway et qu'on ne la retrouve pas .

3/ A tout moment , vous pouvez donner le trou à votre partenaire afin d'accélérer le jeu.

4/ Tout match non joué dans les délais impartis , entraînera la disqualification immédiate .

5/ En fonction du nombre d'inscrites ,des poules de 4 joueuses seront formées avec des têtes de séries et tirage au sort .

Les joueuses disputeront ainsi 3 Matches. Les tableaux seront affichés sur le panneau habituel et sur le site de l'AS .

Chaque joueuse se verra attribuer une lettre qui sera reportée dans la composition des poules.

Le décompte des points sera le suivant :

Match gagné : 4 points

Match Nul au 18 : 2 points

Match perdu : 1 point

Match non joué : 0 point

Chaque joueuse marquera ses points sur le tableau dans le hall du club house.

On joue tous les coups jusqu'à putter sa balle dans le trou, mais à tout moment une joueuse peut relever sa balle et perdre le trou, donner le coup suivant ou le trou à la joueuse adverse.

Gagnante du Match

Un match est gagné par la joueuse qui mène par un nombre de trous supérieur au nombre de trous restant à jouer.

Arrêt des hostilités ?

Lorsque qu'une joueuse a remporté plus de trous qu'il n'en reste à jouer.

Bon à savoir :

L'organisation des rencontres est en autogestion sachant que vous pouvez jouer sur tous les Golfs BLUE GREEN . À chacune de lancer un appel aux adversaires et de réserver le départ auprès de Blue Green en précisant qu'il s'agit d'un Match Play.

Un tableau récapitulatif des rencontres jouées , avec mise à jour sera régulièrement affiché au club house .

Exemple :

La joueuse A perd contre la joueuse B

Les joueuses B et C font match nul.

La joueuse D perd contre B

La joueuse C gagne contre D

La joueuse C gagne contre A

A marque 1 point et

B marque 4 points

B marque 2 points et C marque 2 points

D marque 1 point et B marque 4 points

C marque 4 points et D marque 4 points

C marque 4 points et A marque 1 point

Tableau récapitulatif :

	A	B	C	D	Total
A	■	1	1	4	6
B	4	■	2	4	10
C	4	2	■	4	10
D	1	1	1	■	3

Les deux qualifiées sont B et C

Les matchs de poule devront être terminés pour le 31 décembre 2018

Les deux premières joueuses de chaque poule seront qualifiées pour les 8ème de finale. Ces joueuses seront classés par index et un tableau final sera constitué (cf tableau de tennis).

Le tableau final soit des 8ème , sera établi en fonction du nombre des compétitrices.

Les joueuses non sélectionnées pour les 8ème , pourront jouer entre elles pour la finale de la consolante !!

Les départs auront lieu des Boules rouges ou des Boules d'hiver et en aucun cas d'un autre endroit.

Le nombre de poules sera déterminé par le nombre de participantes

Formations des poules

Les matchs de Poule débutant le 1 octobre 2018.

Tableau des poules et fichier des joueuses avec téléphone et commentaires sur le site et sur le tableau à l'Accueil Blue Green.

A l'issue des matchs de poule débiteront les 8^{ème} de Finale soit 16 joueuses seront sélectionnées,

- les 12 premières de chaque poule et les 4 meilleures secondes.
- En cas d'égalité de points parmi les secondes, des matchs play par tirage au sort seront organisés afin de désigner les Finalistes.

A compter de ces matchs plus de coups rendus.

Calendrier

Les **Match de poule** doivent être terminés pour le **31 Décembre 2018**

Les **Huitièmes de Finale** doivent être terminés le **31 Janvier 2019**

Les **Quart de Finale** doivent être terminés le **24 Février 2019**

La **demi-Finale** doit être terminée pour le **3 Mars 2019**

La **Finale** devra être terminée pour le **17 mars 2019**

La remise du trophée sera effectuée lors de notre animation de la Saint Patrick le 17 mars 2019 .

Bonnes parties à toutes

